



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 21 septembre 2022

25 septembre 2022 : journée régionale de la sécurité à moto

L'accidentalité des deux-roues motorisés (2RM) est un enjeu majeur de lutte contre l'insécurité routière : en 2021, ils représentaient 16 % de la mortalité routière régionale, pour moins de 2 % du trafic. Un chiffre qui illustre leur grande vulnérabilité. Dans la Vienne, 21 % des accidents corporels concernaient des motards en 2021.

Face à ce constat, la préfecture de la Vienne s'associe au projet initié par la préfecture de la zone de défense et de sécurité sud-ouest visant à lutter contre l'accidentalité des 2RM : l'organisation d'une journée à l'échelle régionale sur le thème de la sécurité à moto.

Ainsi, le dimanche 25 septembre 2022, près de 200 motards de la Nouvelle-Aquitaine se rejoindront sur le circuit Jean-Pierre Beltoise de Haute-Saintonge (17), parmi lesquels 22 motards du département de la Vienne.

Après un trajet sous escorte des motards de la gendarmerie du département, ils participeront lors de cette journée de sensibilisation à des ateliers pratiques (trajectoire de sécurité, maniabilité) et bénéficieront d'une sensibilisation à la sécurité routière à moto avec des ateliers pédagogiques (présentation d'équipement, sensibilisation aux risques, angles morts, démonstration de gilet airbag).

En fin de journée, un tirage au sort permettra de gagner des gilets airbags. Lors d'un accident plus de 75 % des motards sont blessés à l'abdomen, au thorax ou à la colonne vertébrale. L'airbag est la seule protection fiable pour protéger efficacement le haut du corps.

La préfecture félicite les participants volontaires pour cette journée de sensibilisation et remercie les bénévoles et gendarmes contribuant à l'organisation de cette journée.

Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle
Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers